



Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260416-AR_2026_004-AR

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Séance d'installation du conseil communautaire

Élection des vice-présidents et des autres membres du bureau

Séance du jeudi 16 avril deux mille vingt-six à dix-huit heures en Salle Polyvalente, Place Charles De Gaulle 29720 PLONEOUR-LANVERN

1. Rappel du contexte

Monsieur/Madame ~~Philippe~~ *Philippe RONARCIH*, président(e) nouvellement élu(e), rappelle que le conseil communautaire doit désormais procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

Il/Elle rappelle que le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit :

- *1.0.* vice-présidents
- *3.* autres membres, *maires des communes de Plogastel-Saint-Germain, Plozevet et Plovan*

2. Rappel des règles applicables

Le président rappelle qu'en application de l'article L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales, rendu applicable aux membres du bureau par renvoi de l'article L. 5211-10 du même code, les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Aucun texte ni principe n'impose à un élu de faire acte de candidature pour être élu. Des suffrages peuvent ainsi, à chacun des tours, valablement se porter sur tout membre du conseil communautaire.

Les élections se déroulent successivement, vice-président par vice-président, dans l'ordre de leur rang, puis, le cas échéant, pour chacun des autres membres du bureau. Les bulletins blancs et nuls sont annexés au présent procès-verbal sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Chaque conseiller communautaire est appelé nominativement et remet son bulletin dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

3. Election du 1^{er} vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	4
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue requise	15

Résultats :

- Monsieur/Madame P. LE DIZES : 29 voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame P. LE DIZES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 1er vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 1er vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 1er vice-président(e).

4. Election du 2ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	.35..
Bulletins blancs (annexés au PV)	...3....
Bulletins nuls (annexés au PV)	...1....
Suffrages exprimés	.32..
Majorité absolue requise	..17..

Résultats :

- Monsieur/Madame **J-B. HUET** : **32** voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame **Jean-Baptiste HUET**...ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 2ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 2ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 2ème vice-président(e).

5. Election du 3ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	..35..
Bulletins blancs (annexés au PV)	..1..
Bulletins nuls (annexés au PV)	..1..
Suffrages exprimés	..34..
Majorité absolue requise	..18..

Résultats :

- Monsieur/Madame C. GLAZ : ..34... voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

~~Monsieur/Madame~~ Christine GLAZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président ~~le~~ la proclame élu(e) 3ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 3ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 3ème vice-président(e).

6. Election du 4ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	33
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Monsieur/Madame F. BOURDON : 33 voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame Fabien BOURDON.....ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 4ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 4ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 4ème vice-président(e).

7. Election du 5ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	..35.
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés	..35.
Majorité absolue requise	..18.

Résultats :

- Monsieur/Madame **P. STEPHAN** : **35** voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame **Philippe STEPHAN** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 5ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 5ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 5ème vice-président(e).

8. Election du 6ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	2
Suffrages exprimés	31
Majorité absolue requise	16

Résultats :

- Monsieur/Madame J. CARIOU : 31 voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame Jacques CARIOU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 6ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 6ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 6ème vice-président(e).

9. Election du 7ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	35
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Monsieur/Madame O. PORS : 35 voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame Olivier PORS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 7ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 7ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 7ème vice-président(e).

10. Election du 8ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	...35..
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés	...35..
Majorité absolue requise	...18...

Résultats :

- Monsieur/Madame **A. GENTRIC** : **35** voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame **Alexis GENTRIC** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 8ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 8ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 8ème vice-président(e).

11. Election du 9ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	35.
Bulletins blancs (annexés au PV)	1.
Bulletins nuls (annexés au PV)	1.
Suffrages exprimés	33.
Majorité absolue requise	18.

Résultats :

- Monsieur/Madame L. PETILLON 33 voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame Loïc PETILLON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 9ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 9ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 9ème vice-président(e).

12. Election du 10ème vice-président

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	..35..
Bulletins blancs (annexés au PV)	...3...
Bulletins nuls (annexés au PV)	...1....
Suffrages exprimés	..32..
Majorité absolue requise	..17..

Résultats :

- Monsieur/Madame V. ORY : 32 voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame Valentin ORY.....ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 10ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 1ème vice-président(e) de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 1ème vice-président(e).

13. Election du 1^{er} autre membre du bureau

Premier tour de scrutin

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 1^{er} autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 1^{er} autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 1er autre membre du bureau.

14. Election du 2ème autre membre du bureau

Premier tour de scrutin

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 2ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 2ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 2ème autre membre du bureau.

15. Election du 3ème autre membre du bureau

Premier tour de scrutin

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 3ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 3ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 3ème autre membre du bureau.

16. Election du 4ème autre membre du bureau

Premier tour de scrutin

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 4ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 4ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 4ème autre membre du bureau.

17. Election du 5ème autre membre du bureau

Premier tour de scrutin

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 5ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Deuxième tour

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise

Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madameayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 5ème autre membre du bureau de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Troisième tour nécessaire

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue aux deux premiers tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin. L'élection a lieu à la majorité relative.

Nombre de votants
Bulletins blancs (annexés au PV)
Bulletins nuls (annexés au PV)
Suffrages exprimés
Majorité absolue requise





Résultats :

- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix
- Monsieur/Madame : voix

Monsieur/Madame ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages - ou étant le/la plus âgé(e) en cas d'égalité - le président le/la proclame élu(e) 5ème autre membre du bureau.

18. Clôture du procès-verbal des opérations électorales

Le présent procès-verbal des opérations électorales, dressé et clos le 16 avril 2026 à ^{20h10} heures, est signé par :

Qualité	Nom	Signature
Président(e) de séance	RONARC'H Philippe	
Secrétaire de séance (ajouter une ligne par secrétaire de séance, le cas échéant)	BEST Celia	
Assesseur 1	GEWTRIC Alexi	
Assesseur 2	ORY Valentin	

Y sont annexés, dans une enveloppe close portant mention du scrutin concerné :

- les bulletins blancs (~~12~~ bulletins) ;
- les bulletins nuls (~~7~~ bulletins) avec mention de la cause de leur nullité.



Lucien Ploerhinec
Assesseur 3 pour l'élection du 8^{ème} et du 10^{ème} Vice-président

